

AMUNDI FUNDS CPR GLOBAL AGRICULTURE - IE

SYNTHESE DE
GESTION

31/03/2018

ACTION ■

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 929,07 (EUR)
(D) 1 124,67 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 29/03/2018

Actif géré : 121,41 (millions EUR)

Code ISIN : (C) LU1120875163
(D) LU1120875247

Code Bloomberg : CAMGIEC LX

Indice de référence :

S&P Global Agribusiness Equity net total return

Notation Morningstar "Overall" © : 1

Catégorie Morningstar © :

SECTOR EQUITY AGRICULTURE

Nombre de fonds de la catégorie : 94

Date de notation : 28/02/2018

Objectif d'investissement

Grâce à une gestion active et fondamentale, l'objectif est de valoriser le capital à long terme en investissant dans une sélection d'actions de sociétés mondiales liées à l'ensemble de la chaîne de valeur agricole, allant des activités de culture, d'élevage, au support à l'ensemble de la filière (transport, équipement, infrastructures, biotechnologies, irrigation...).

L'indice comparatif MSCI World était déclaré comme indicateur de référence du 04/03/2008 au 30/09/2009.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	29/12/2017	28/02/2018	29/12/2017	-	-	-	06/11/2017
Portefeuille	-8,13%	-4,74%	-8,13%	-	-	-	-7,71%
Indice	-7,10%	-4,69%	-7,10%	-	-	-	-7,07%
Ecart	-1,02%	-0,05%	-1,02%	-	-	-	-0,64%

Performances calendaires (1) *

	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille	-18,27%	14,04%	-1,85%	-	-
Indice	3,98%	15,83%	-0,94%	-	-
Ecart	-22,25%	-1,78%	-0,90%	-	-

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

	Poids (PTF)	Ecart / Indice
DEERE & CO	8,69%	-1,18%
NUTRIEN LTD (USA)	8,24%	2,78%
BUNGE LIMITED	7,10%	2,13%
TYSON FOODS INC-CL A	6,53%	-1,93%
ARCHER DANIELS	5,08%	-4,24%
MONSANTO CO.	4,72%	-3,78%
KUBOTA	4,62%	-2,41%
WH GROUP LTD	4,58%	1,00%
CF INDUSTRIES HDGS	3,67%	0,64%
NH FOODS LTD	3,03%	0,97%

Hors OPC

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	23,69%	19,13%	-
Volatilité de l'indice	10,54%	15,22%	-
Tracking Error ex-post	23,40%	13,68%	-
Ratio d'information	-1,08	-0,70	-
Ratio de Sharpe	-1,05	-0,38	-
Beta	1,09	0,97	-

Analyse des rendements

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-12,38%
Moins bon mois	03/2018
Moins bonne performance	-4,74%
Meilleur mois	12/2017
Meilleure performance	1,17%

ACTION ■

Commentaire de gestion

Le secteur de l'agriculture a baissé en mars dans un environnement de marché difficile, notamment en raison des tensions commerciales entre les Etats-Unis et certains pays comme la Chine, le Mexique ou le Canada. Les secteurs cycliques qui avaient bien démarré l'année ont le plus baissé.

Ainsi, les Engrais (CF Industries, Mosaic), les Machines Agricoles (CNH) et l'Agrochimie (Dow Du Pont) figurent parmi les plus fortes baisses. Une perturbation du commerce international pourrait nuire à un certain nombre de multinationales de ces secteurs.

Dans l'Elevage, BRF a fortement baissé en raison d'une faible rentabilité et d'un endettement élevé. WH Group, producteur de porc en Chine et aux Etats-Unis a baissé. Ses importations de porc américain en Chine seront touchées par la hausse des tarifs douaniers mais l'impact sur l'ensemble de ses résultats sera assez limité.

Les Services Agricoles ont bien résisté car des sociétés comme Archer Daniels et Bunge pourraient bénéficier d'un changement des flux d'import/export de produits agricoles. Leur présence mondiale leur permet de bénéficier des différences de prix entre régions. Les sociétés d'ingrédients comme Kerry Group et Croda ont fini le mois en hausse bénéficiant de leurs caractéristiques de titres de qualité et défensifs.

En mars, nous avons vendu notre position sur BRF (Elevage) et réduit notre exposition à CNH suite au départ du directeur général pour une autre société.

Après le rebond du prix des grains en février, mars a plutôt connu une stabilisation. Les récoltes de soja et de maïs en Amérique Latine sont en cours. Mais il faudra peut-être attendre les récoltes dans l'hémisphère Nord, notamment aux Etats-Unis, pour qu'une tendance de prix se dessine.

Composition du portefeuille

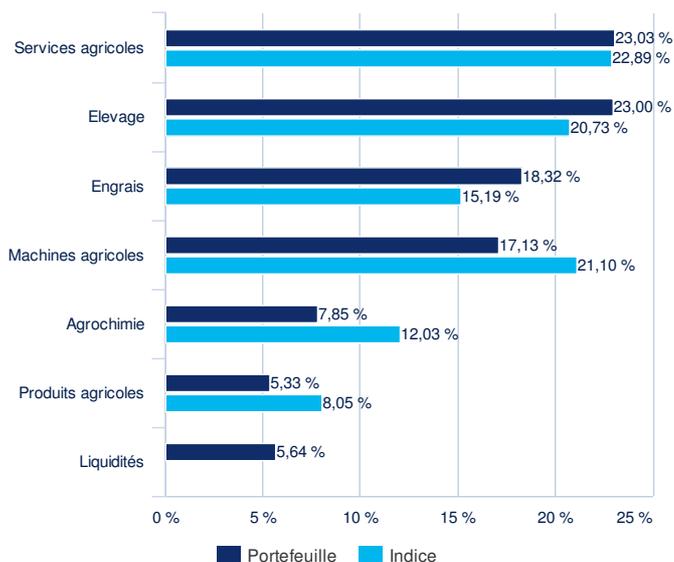
PRINCIPAUX TITRES SURPONDERES

	Poids (PTF)	Indice	Ecart / Indice
NUTRIEN LTD (USA)	8,24%	5,45%	2,78%
KONINKLIJKE DSM NV	2,43%	-	2,43%
CANADIAN PACIFIC-USD	2,42%	-	2,42%
CRODA INTL PLC	2,38%	-	2,38%
ZOETIS INC	2,30%	-	2,30%

PRINCIPAUX TITRES SOUSPONDERES

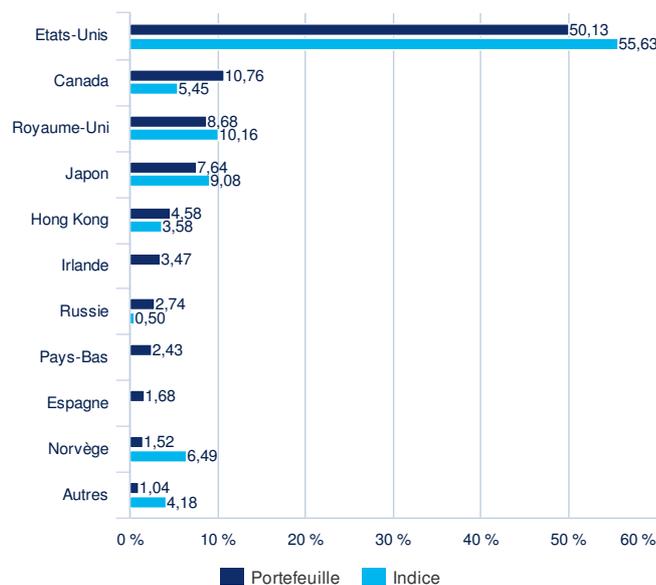
	Poids (PTF)	Indice	Ecart / Indice
ARCHER DANIELS	5,08%	9,32%	-4,24%
WILMAR INTL LTD	-	4,18%	-4,18%
MARINE HARVEST	-	3,94%	-3,94%
MONSANTO CO.	4,72%	8,50%	-3,78%
ASSOCIAT BRIT FOODS	2,89%	5,95%	-3,06%

REPARTITION SECTORIELLE



En pourcentage de l'actif

REPARTITION GEOGRAPHIQUE



ACTION ■

Caractéristiques principales

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	09/10/2014
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU1120875163 (D) LU1120875247
Souscription minimum: 1ère / suivantes	500000 Equivalent en EUR de USD / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,90% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20 %
Détail de la commission de surperformance	S&P Global Agribusiness Equity Index net total return (EUR)
Frais de sortie (maximum)	0%
Frais courants	1,16% (prélevés) - 22/01/2018
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	20/05/2011: 100.00% S&P GLOBAL AGRIBIZ EQUITY

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

©2018 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.